La Poste 92 : répression et résistance

jeudi 1er juillet 2010, par GUESSOU Javier, JEFFERSON Quentin (Date de rédaction antérieure : 1er juillet 2010).

Les facteurs des Hauts-de-Seine sont en grève depuis 63 jours contre les suppressions d'emploi et les réorganisations.

Les postiers des Hauts-de-Seine, en grève contre les suppressions de postes et le dispositif de réorganisation « Facteur d'avenir », font face à une direction de combat. Le 28 juin, seize d'entre eux, dont Olivier Besancenot, ont été convoqués au tribunal correctionnel de Nanterre, accusés par la direction de séquestration à la suite de l'occupation de la direction départementale le 10 mai [1]. Lors de leur audition, ils ont été soutenus par un rassemblement réunissant 300 personnes (parmi lesquelles Xavier Mathieu des Continental, Annick Coupé de Solidaires, Arlette Laguiller et Alain Krivine). Les seize postiers passeront en jugement les 20 et 27 juin 2011 !

Depuis le début de la grève, la direction a d'abord refusé toute réelle négociation, puis a rapidement opté pour une répression féroce : 24 blâmes et dix mises à pied à des grévistes ou représentants syndicaux. Elle a convoqué en commission disciplinaire trois syndicalistes : Gaël Quirante, Yann le Merrer et Bertrand Lucas. Ils sont menacés de sanctions allant de la mise à pied de deux ans, au licenciement pour Gaël.

Heureusement cette répression suscite de réelles réactions. Un comité de soutien départemental s'est mis en place, regroupant syndicats, partis politiques et associations. Une pétition en ligne [2] a déjà recueilli plus de 1 200 signatures et des rassemblements de soutien ont été organisés. Pour licencier Gaël, la boîte devra obtenir l'autorisation de l'inspection du travail. Si celle-ci refuse, il lui faudra directement s'adresser au ministre du Travail… Dans tous les cas, un recours juridique sera entrepris pour l'empêcher. C'est surtout la possibilité d'une mobilisation des postiers à la rentrée sur les retraites, les salaires et contre les réorganisations qui pourra balayer les sanctions.

La grève a déjà permis d'obtenir une victoire nette sur les conditions de travail à Asnières, là où la grève est restée de bout en bout majoritaire et déterminée : deux suppressions de postes ont été annulées sur les quatre initialement prévues, la réorganisation est repoussée d'au moins quatre mois, quatre CDD ont été transformés en CDI… Face à la force du mouvement, la direction du bureau a été limogée. Dans les autres bureaux, les gains sont plus faibles, en lien avec le taux de grève moins élevé.

Il est clair désormais que les grèves isolées, même majoritaires, ne suffisent plus à faire reculer La Poste. Pas un seul jour ne passe sans qu'une mobilisation locale ait lieu contre les réorganisations, dans tous les secteurs et toutes les régions. C'est pourquoi les grévistes des Hauts-de-Seine viennent de lancer un appel à tous les autres postiers pour regrouper tous ceux qui veulent préparer un vrai mouvement d'ensemble à La Poste, seul à même de faire plier la direction.

Quentin Jefferson et Xavier Guessou

P.-S.

* Paru Hebdo TEAN 62 (01/07/10).

Notes

[1] Voir La Poste : seize postiers traînés au tribunal !

[2] http://soutienpostiers92.rezisti.org
et sur ESSF : Pétition : Soutien aux postiers grévistes du 92